

**SYNDICAT DES APICULTEURS**  
**de GIRONDE & d'AQUITAINE**

Siège social : MAIRIE de Saint Laurent  
**Adresse postale** : M. Roger Paty  
18 rue du Champ de Foire  
33112 St Laurent Médoc

CCP BORDEAUX 2709 - 47 B

**ANNEE APICOLE 2024**

Site internet :  
**<http://www.sagapiculture.fr>**

**Adhérents (es), Amis (es),**

Le renouvellement d'adhésion s'effectue en janvier, même si, dorénavant, la déclaration de ruchers se fait dès septembre et avant le 31 décembre. Cependant, pour la couverture des assurances, il est conseillé de réaliser l'essentiel des déclarations en janvier et février (**attention: nombre de ruches déclarées au Ministère de l'Agriculture impérativement identique à celui déclaré à l'assurance**). N'hésitez pas à aller voir sur le site ou contacter le syndicat si vous avez besoin de précisions.

**ORGANISATION DU SYNDICAT :**

Les tâches restent nombreuses au Conseil d'Administration et demandent du temps, les volontaires sont donc les bienvenus : si vous êtes intéressés pour intégrer le CA n'hésitez pas à en faire part au plus tôt au président et prévoir votre candidature aux élections.

**BUREAU :**

Président: PATY Roger ([roger.paty@orange.fr](mailto:roger.paty@orange.fr))  
Vice-Président : CHEVALIER Jean-Louis ([jlanachevalier@gmail.com](mailto:jlanachevalier@gmail.com))  
Trésorière: DRUESNES Christophe ([cdruesnes@outlook.fr](mailto:cdruesnes@outlook.fr))  
Secrétaire : SEGUIN Catherine

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

CRESPY Laurent, MAGENTA FAURE Damien, MIALON Iuliana, SEGUIN Catherine, STAMENIC Robert, THEAS BAC Jordan, MEMMOUK Mimoum LABEYRIE Laure. PANAGET Serge SOULARD Rémi, LEDOUX Jean-Marc,

**DECLARATION SANITAIRE DES RUCHERS (une fois par an):**

Par déclaration sur internet ( <https://agriculture.gouv.fr/la-declaration-de-ruches-du-1er-septembre-au-31-decembre> ). Cette procédure permet aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI) de façon immédiate. Rappel: pour être assuré en cas de sinistre le nombre de ruches déclaré doit impérativement être identique au nombre de ruches assurées.

**DECLARATION ADMINISTRATIVE DES RUCHERS : (une seule fois, numéro à vie)**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS DE LA GIRONDE**

5, Boulevard Jacques Chaban-Delmas Bruges CS 60074 33070 BORDEAUX CEDEX : pour le  
**NUMAGRIT**

**CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GIRONDE, CENTRE DE FORMALITE DES ENTREPRISES**

17 cours Xavier ARNOZAN, 33082 BORDEAUX CEDEX. (Tél. 05 56 79 64 37) : Obtention du numéro **SIRET**

**INFORMATIONS AUX ADHERENTS :**

Nos dépôts :

Dépôt Etauliers M. PENON à Etauliers : .....05 57 64 64 64.  
Dépôt rucher école: M. PATY à St Laurent..... 05 56 59 95 43

*Distribution de matériel ou fournitures sans rendez-vous le jour des permanences au rucher école dont le calendrier sera bientôt sur le site internet et vous sera adressé lors de la convocation à notre Assemblée Générale le samedi 10 février 2024.*

*Le rucher-école est ouvert tous les samedis à partir de 14h (fermeture non définie, dépendante de l'activité et de la météo).*

*Des changements éventuels concernant la tenue des cours ou la fermeture du RE vous seront communiqués à l'avance via la boîte mail saga : [info@sagapiculture.fr](mailto:info@sagapiculture.fr).*

Le Président  
Roger PATY

Les membres du bureau.